

Année 2020 Hébergement classé



DECLARATION DE LA TAXE DE SEJOUR

LOUEUR – PROPRIETAIRE :

Mme / M.
 Adresse du meublé :
 Code Postal – Ville :
 E-mail :

Merci de transmettre ce document, accompagné
 du règlement, à :
Office de tourisme Intercommunal
Monsieur le Régisseur de la Taxe de Séjour
18, allées d'Etigny - BP 29
31110 LUCHON

Tarif par adulte et par nuitée :					
1*, chambre d'hôtes, auberge collective : 0.70 €		2* : 0.90 €		3* : 1.10 €	
4* : 1.65 €		5* : 2.20 €		Palaces : 3.30 €	
Nombre de personnes		Dates		Calcul de la Taxe de séjour	
Adultes	Exonérées (mineurs, saisonniers)	Arrivée	Départ	Durée du séjour (jours) <small>Col.3 – Col.2</small>	Nombre de nuitées <small>Col.1 x Col.4</small>
Col. 1	-	Col. 2	Col. 3	Col. 4	Col. 5

<i>Exemple :</i>				<i>11 - 4 =</i>	<i>2 x 7 =</i>
2	2 enfants	04/07/2020	11/07/2020	7	14

Je certifie sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts Date : Signature :	Total de nuitées de la page 1		
	Report éventuel de la page 2		
	NOMBRE TOTAL DE NUITÉES		
	TAUX DE LA TAXE DE SEJOUR			=€
	MONTANT TOTAL PERCU			=€

